

[Text]

The Chairman: —in politics.

Mr. Turner (Ottawa—Carleton): How do you prove it?

The Chairman: We have two matters to deal with before adjournment. One is future meetings of the committee, in particular, which witnesses we require. The other is the fact that the counsel is preparing a briefing book of relevant information, particularly the relevant provisions of the Public Service Employment Act, the relevant chapter of the D'Avignon report, and a summary of other jurisdictions, particularly the legislation in the province. Hopefully, that will soon be available.

The Clerk of the Committee: I hope we will have it before the break, but translation may make that tough.

The Chairman: There may be some difficulties, but I hope you will get it to us as quickly as possible.

Mr. Cassidy: Mr. Chairman, in conjunction with the court case I have been involved in, we have prepared, in my office, a substantial file of information on this issue. Perhaps the research staff would like to have a copy of it by tomorrow. They could extract the relevant portions. I think that could help save time.

In addition, if they want to pursue this a bit further, there was a very substantial factum agreed upon between the Government of Canada and the lawyers representing me and the two Liberals involved in the court case—the two public servants who were connected with the Liberal party. That factum contains a mine of information on this subject. If broader information were required, it was very carefully researched and it was agreed with a somewhat reluctant Department of Justice, which, as David knows, never takes things for granted.

The Chairman: I am sure the counsel will pick up on that, Mr. Cassidy.

We will get a briefing book that will better prepare us for dealing with issues related to the bill. Beyond that, the concern is to have witnesses appear before the committee. Last meeting the committee was presented with a list of potential witnesses furnished by Mr. Hawkes. I think some names were added to it.

An hon. member: Yes.

The Chairman: I think we have to decide when next shall we meet again, as Shakespeare said, and which witness we want to appear before us.

The clerk and the counsel have had some difficulty in putting an agenda of potential witnesses or a work plan together. The suggestion I am receiving is that, notwithstanding the deadline we originally faced, we will

[Translation]

Le président: . . . à des activités politiques.

M. Turner (Ottawa—Carleton): Comment le prouvez-vous?

Le président: Avant d'ajourner la séance, nous devons aborder deux questions. L'une touche les prochaines réunions du Comité, et en particulier les témoins que nous devons entendre. L'autre est le fait que l'avocat prépare un recueil de donnée pertinentes, particulièrement les dispositions correspondantes de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique, le chapitre approprié du rapport D'Avignon et un résumé d'autres juridictions, particulièrement la législation provinciale. Nous espérons avoir tout ceci d'ici peu.

Le greffier du Comité: J'espère que nous l'aurons avant la pause; toutefois, cela risque d'être difficile étant donné qu'il faudra faire traduire ces documents.

Le président: Peut-être y aura-t-il certaines difficultés, mais j'espère néanmoins que vous nous les ferez parvenir dès que possible.

M. Cassidy: Monsieur le président, nous avons préparé, à mon bureau, conjointement avec l'affaire devant les tribunaux à laquelle j'ai participé, à un dossier détaillé sur cette question. Le personnel chargé de la recherche aimerait peut-être en recevoir un exemplaire d'ici demain.

Il pourrait en tirer les parties pertinentes. Je crois que cela nous ferait gagner du temps. S'il veut approfondir la question, il pourra se procurer un exposé des faits très détaillé qui a fait l'objet d'un accord entre le gouvernement du Canada et les avocats me représentant et les deux Libéraux concernés pour le litige, soit les deux fonctionnaires qui étaient liés au Parti libéral. Cet exposé des faits contient une mine de renseignements sur ce sujet. Si les documentalistes avaient besoin de données plus détaillées, ils pourraient consulter ce document qui a fait l'objet d'une entente de la part d'un ministère de la Justice plutôt réticent, et qui, comme le sait si bien David, ne prend rien pour argent comptant.

Le président: Je suis sûr que l'avocat va se pencher là-dessus, monsieur Cassidy.

Nous recevons un exposé qui nous préparera mieux aux discussions que nous aurons sur toutes les questions touchant le projet de loi. En dehors de cela, nous nous préoccupons d'avoir des témoins devant le Comité. Au cours de la dernière réunion, le Comité a reçu une liste des témoins éventuels préparée par M. Hawkes. Je crois que quelques noms y ont été ajoutés.

Une voix: C'est exact.

Le président: Je crois qu'il va falloir fixer la date de la prochaine réunion et choisir les témoins que nous voulons entendre.

Le greffier et l'avocat ont déjà rencontré certaines difficultés dans la préparation d'un ordre du jour des témoins éventuels et d'un calendrier de travail. On me fait savoir qu'étant donné le délai qui nous est imposé,